



Le territoire de Normandie-Maine de nouveau labellisé en *Parc naturel régional* pour 12 ans

Le Décret du 15 mai dernier, signé du Premier Ministre de la République Française, porte le renouvellement du territoire de Normandie-Maine en *Parc naturel régional*. Le nouveau document d'objectif, appelé charte, est aujourd'hui approuvé par le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, les Régions Basse-Normandie, Pays de la Loire, les Départements de l'Orne, la Manche, la Mayenne, la Sarthe, ainsi que les communes et villes-portes du périmètre du Parc.

4 ans. Voici le temps consacré à la révision de la charte 1996-2008... Il n'en fallait pas moins pour un territoire basé sur deux Régions et quatre Départements ayant des missions aussi larges que la protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager, l'aménagement du territoire, le développement économique et social, l'accueil, l'éducation, l'information et l'expérimentation.

Depuis le précédent projet de territoire, les limites du Parc ont quelque peu évolué : au total, ce sont 164 communes et 14 villes-portes (5 communes de plus ont intégré le nouveau périmètre) - qui adhèrent à la charte du Parc. Les logiques naturelles et identitaires de territoire, plus que les frontières administratives, expliquent la nouvelle forme du territoire, plus étendue. Les zones Natura 2000, l'aire de plantation du Poiré Domfront AOC sont autant de raisons qui justifient l'intégration des nouvelles communes.

Pour les 12 années à venir, les grandes orientations s'établissent autour de la constitution d'un réseau écologique, la reconquête de la qualité de l'eau, la sensibilisation aux nouvelles énergies, la préservation des vergers de poiriers haute-tige, l'éducation à l'environnement, la promotion de sites identitaires et de productions de qualité. Dans tous ces domaines d'actions, l'équipe pluridisciplinaire du Parc, composée d'une trentaine d'agents spécialisés dans l'environnement, l'agriculture, l'aménagement du territoire, le tourisme, la culture et la communication, aux côtés de nombreux partenaires, vont travailler à la mise en réseau, l'expérimentation et l'animation du territoire.

Avec sa ligne de hauteurs originale qui rassemble les points culminants de l'Ouest de la France, Normandie-Maine est un territoire construit sur une frontière, qui loin d'éloigner, rassemble aujourd'hui les habitants de Basse-Normandie et des Pays de la Loire !

Service Communication du Parc naturel régional Normandie-Maine
Contact Presse : Julie ROUSSEL, Chargée de mission Communication
Maison du Parc - 61320 Carrouges
Tél : 02.33.81.75.79 - Fax : 02.33.28.59.80
e-mail : julie.rousseau@parc-normandie-maine.fr